

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

Produit

Ostrum Total Return Volatility un Compartiment de Natixis AM Funds N/A (EUR) (code ISIN : LU2373384481)

Ce Produit est géré par Natixis Investment Managers International, qui fait partie du Groupe BPCE, agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Ce Produit est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de surveillance du secteur financier. Pour plus d'informations sur ce Produit, veuillez consulter le site www.im.natixis.com ou appeler le +33 1 78 40 98 40.

Le présent document d'informations clés est exact et à jour au 21 mai 2025.

En quoi consiste ce Produit ?

Type Ce Produit est un Fonds OPCVM. Ce Produit est un Compartiment d'une Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois. Le Produit est régi par la partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle qu'amendée.

Terme Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique. Toutefois, ce Produit peut être dissous ou fusionné. Dans ce cas, vous serez informé par tout moyen approprié approuvé par la réglementation.

Objectifs L'objectif d'investissement du Produit est de fournir une performance supérieure, nette de frais, à celle de l'€STR à 1 jour +2,50% sur la période minimale recommandée de cinq (5) ans. Le niveau indicatif de volatilité annuelle du Produit devrait se situer entre 4 % et 6 % dans des conditions de marché normales.

- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indice de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indice de référence majoré de 2,50 % peut servir à déterminer la commission liée aux résultats qui pourra être prélevée.
- L'Indice de référence peut servir à déterminer la commission liée aux résultats qui pourra être prélevée.
- La politique d'investissement du Produit consiste à extraire la prime de risque de volatilité des marchés d'actions par le biais d'un portefeuille d'options et de contrats à terme standardisés sur indices d'actions internationales (y compris des pays émergents). La volatilité d'un actif, au sens de « l'écart-type », se définit comme étant l'amplitude des variations de ses rendements sur une période donnée. Elle mesure les dispersions du rendement de l'actif autour de sa moyenne. Cette stratégie d'investissement est mise en œuvre principalement par l'achat et la vente d'options et de contrats à terme standardisés sur indices d'actions internationales négociés sur des marchés organisés. Le coût des positions sur options achetées par le gestionnaire financier peut réduire le rendement ou la performance du Produit. L'exposition du Produit est gérée de manière dynamique en fonction des attentes du gestionnaire financier quant à l'évolution future des marchés d'actions et de leur volatilité. Bien qu'elle soit dynamique, l'exposition du Produit sera en moyenne vendeuse sur la volatilité et acheteuse sur le marché d'actions. Le Produit vise à générer des performances positives sur les marchés d'actions haussiers à faible volatilité. À l'inverse, le Produit pourrait subir des performances nettement négatives sur des marchés baissiers et/ou volatils. Cette stratégie sera mise en œuvre selon une valeur à risque (VaR) ex ante de 20 % maximum sur 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99 %.
- La part de l'actif du Produit non utilisée pour mettre en œuvre les stratégies décrites ci-dessus, c'est-à-dire jusqu'à 100 % de son actif net, est investie soit directement, soit par le biais de parts ou d'actions d'OPC, dans des produits de taux (obligations, autres titres de créance et instruments du marché monétaire) dans toutes les devises, ou dans des dépôts à terme. Le Gestionnaire Financier s'appuie sur sa propre équipe et sa méthodologie pour évaluer le risque de crédit. En plus de cette évaluation, le Gestionnaire Financier sélectionne des titres du marché monétaire notés au moins A2 par Standard & Poor's ou l'équivalent, et les obligations du portefeuille doivent se conformer à une restriction de notation de BBB- selon Standard & Poor's, Fitch Ratings ou de Baa3 selon Moody's ou l'équivalent. La sensibilité (une indication de la variation de la valeur de l'actif du Produit lorsque les taux d'intérêt varient de 1 %) est comprise entre 0 et 3.
- Le Produit peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille à des actions et des indices ou à des fins d'arbitrage sur les marchés d'actions. Ces instruments sont également utilisés pour couvrir les risques de change et de taux d'intérêt. L'engagement du Produit par le biais d'une exposition aux instruments dérivés sera géré dans les limites de la valeur à risque (VaR) susmentionnées.
- Les revenus perçus par le Produit sont réinvestis.
- **Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable en France et au Luxembourg avant 13 h 30.**

Investisseurs de détail visés Le Produit convient aux investisseurs institutionnels et de détail qui cherchent à protéger leurs investissements contre les fluctuations, recherchent une diversification de leurs investissements en actions et peuvent accepter des pertes de capital.

Informations pratiques

- **Dépositaire du Produit** : Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Des informations complémentaires concernant le Produit (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un Compartiment à un autre, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif. Le prix par action du Compartiment peut être obtenu auprès du siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- **Échange d'actions** : Chaque Compartiment de la SICAV est séparé, conformément à la loi. Vous n'avez pas la possibilité d'échanger vos actions contre des actions d'un autre Compartiment du Fonds. Toutefois, vous pourriez avoir la possibilité de demander le rachat de vos actions de ce Compartiment, puis de souscrire des actions d'un autre Compartiment. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus du Produit.
- **Fiscalité** : Ce Produit peut être assujéti à des régimes fiscaux spécifiques au Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur de risque suppose que vous conservez le Produit pendant 5 ans.
L'Indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants pour le Produit non inclus dans l'indicateur synthétique de risque : Risque de crédit, Risque de contrepartie, Risque lié aux techniques de gestion.

Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne de l'indicateur de substitution approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum Ce Produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 750 EUR	6 250 EUR
	Rendement annuel moyen	-32,5 %	-9,0 %
Défavorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 070 EUR	8 390 EUR
	Rendement annuel moyen	-9,3 %	-3,5 %
Intermédiaire (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 510 EUR	8 920 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,9 %	-2,3 %
Favorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 220 EUR	11 090 EUR
	Rendement annuel moyen	12,2 %	2,1 %

(*) Le scénario s'est produit pour un investissement (par rapport à l'indicateur de substitution : 100% Ostrum Total Return Volatility I/A (EUR), puis 100% EONIA/ESTR Capitalized) entre septembre 2017 et septembre 2022 dans le cas d'un scénario défavorable, entre juillet 2017 et juillet 2022 dans le cas d'un scénario intermédiaire et entre mars 2020 et mars 2025 dans le cas d'un scénario favorable.

Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Produit sont conservés par Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., en tant que dépositaire du Produit. En cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs du Produit ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire, il existe un risque de perte financière. Ce risque est néanmoins atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

En cas de défaillance du Dépositaire, il existe un système de compensation ou de garantie pour les investisseurs prévu par la loi.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	461 EUR	1 076 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	4,7 %	2,3 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,0 % avant déduction des coûts et de -2,3 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le Produit peut vous facturer, soit 33 EUR. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,75 %	73 EUR
	Les commissions ayant fait l'objet d'un changement, le montant des coûts récurrents communiqué ici est une estimation. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre.	
Coûts de transaction	0,90 % de la valeur de votre investissement par an. <i>Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.</i>	88 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	15,0 % de la performance supérieure à celle de l'Indice de référence + 2,50 % 0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.	0 EUR

Un investisseur qui s'engage dans des pratiques excessives de négociation ou de « market timing » peut être soumis à un prélèvement pouvant atteindre 2 %.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Cette durée correspond à la période pendant laquelle vous devez rester investi dans le Produit afin d'obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de perte. Cette durée est liée à la combinaison d'actifs, à l'objectif de gestion et à la stratégie d'investissement de votre Produit.

Vous pouvez demander la vente de votre Produit tous les jours. Vous pouvez recevoir moins que prévu si vous en sortez avant la fin de la période de détention recommandée. La période de détention recommandée est une estimation et elle ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Produit. Si vous souhaitez formuler une réclamation concernant la personne qui conseille ou vend le Produit ou sur le Produit lui-même, vous pouvez envoyer un e-mail au Service client à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou écrire à Natixis Investment Managers International, 43 avenue Pierre Mendès France, 75648 Paris Cedex 13.

Autres informations pertinentes

Les précédents calculs de scénarios de performance mensuels du Produit sont disponibles à l'adresse suivante :

https://priips.im.natixis.com/past_performance_scenario?id=LU2373384481.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.